



ANALYSTE DES SYSTÈMES

TYPE DE POSTE	Contrat jusqu'au 31 mars 2027
SUPÉRIEUR IMMÉDIAT	Responsable des plates-formes technologiques
LIEU	Ottawa ou Canada – à distance
HORAIRE	40 heures par semaine, du lundi au vendredi Travail occasionnel la fin de semaine
SALAIRE	76 000 \$

RÉSUMÉ DU POSTE

À titre de membre de l'équipe innovation et optimisation, l'analyste des systèmes conçoit, met en œuvre et assure la maintenance de la fonctionnalité des applications et des systèmes.

L'ACE s'engage à créer un milieu de travail diversifié et inclusif, et est fière de souscrire au principe de l'égalité d'accès à l'emploi. Toutes les personnes qualifiées verront leur candidature examinée, sans égard à leur race, ascendance, lieu d'origine, couleur, origine ethnique, citoyenneté, religion, identité de genre, orientation sexuelle, casier judiciaire, âge, état matrimonial, situation de famille ou handicap.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation d'ici le dimanche 22 février 2026 à 23 h 59 (HE), à l'adresse hr@coach.ca. **Seules les candidatures soumises à hr@coach.ca seront prises en considération.** Nous remercions toutes les personnes qui ont soumis leur candidature, mais nous ne répondrons qu'à celles retenues pour une entrevue.

PRINCIPALES FONCTIONS

Développement et maintenance de logiciels

- Effectuer des analyses complexes pour déterminer les exigences en matière de conception et d'architecture des systèmes, notamment définir les composants des systèmes, les structures de données et les cadres techniques.
- Estimer les travaux nécessaires pour répondre aux exigences.
- Réaliser le cycle de vie complet du développement (frontal et dorsal) de logiciels pour répondre aux exigences spécifiées.
- Effectuer l'assurance qualité et les essais des systèmes et des logiciels.
- Gérer le processus de dépannage afin de surveiller, cerner et résoudre les erreurs et les problèmes liés aux applications.
- Mettre en œuvre des conceptions techniques détaillées pour les systèmes d'applications.

Activités technologiques

- Maintenir les activités d'un système d'entreprise en direct basé sur le web.
- Contribuer à la programmation et à l'automatisation des activités et du déploiement.
- Encadrer les processus de gestion des changements liés aux technologies et aux logiciels.
- Fournir une assistance en matière de logiciels aux projets ou équipes internes et externes.
- Administrer l'infrastructure des serveurs en nuage afin de garantir des performances, une sécurité et une bande passante optimales.

CONNAISSANCES, APTITUDES, CAPACITÉS ET AUTRES COMPÉTENCES REQUISSES

Les connaissances, compétences, aptitudes et autres facteurs suivants, acquis par une formation, une expérience professionnelle ou une combinaison des deux, sont exigés :

Ces compétences clés sont l'expression comportementale des **valeurs que prône l'ACE**. Tous les employés actuels et potentiels doivent démontrer leur capacité dans ces domaines.

Compétences fonctionnelles

- Grand souci du détail et compétences organisationnelles
- Expérience du développement d'applications, du contrôle des versions et de la gestion des versions
- Compréhension des méthodes de conception et d'analyse
- Intérêt pour l'analyse des données
- Intérêt pour les flux de travail et l'automatisation

Compétences spécifiques à l'emploi

- Études postsecondaires dans le domaine des technologies appliquées
- Expérience préalable avec le langage de programmation JavaScript, notamment dans les infrastructures React et Next.JS
- Expérience préalable dans l'environnement de développement Visual Studio .NET
- Expérience préalable dans le développement d'un produit d'architecture multiniveau au moyen d'un cadre .NET
- Expérience préalable avec le langage de programmation C#
- Expérience préalable sur des systèmes avec des serveurs et des bases de données SQL
- Solide expérience en modélisation et en traitement des données

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

- Le ou la titulaire devra effectuer des quartes de travail de 8 heures entre 7 h et 18 h (les mesures d'adaptation seront prises en compte).
- Le réseau Wi-Fi du lieu de travail du ou de la titulaire doit lui permettre d'exercer ses fonctions.